

PROJET DE PÔLE AGRO-INDUSTRIEL DANS LE NORD



DONNEES TECHNICO-ECONOMIQUES DU KARITE



Le karité est une filière clé pour l'économie locale, notamment pour les femmes rurales, qui en tirent des revenus essentiels. La certification et la mécanisation sont des défis à relever pour améliorer la compétitivité du secteur. La superficie des plantations de karité en Côte d'Ivoire n'est pas précisément documentée, mais la filière dispose d'un potentiel de production estimé à 250 000 tonnes d'amandes par an.

En Côte d'Ivoire, environ 32% de la production de karité est transformée localement. Le reste est principalement exporté sous forme d'amandes brutes¹.

Le pays cherche à augmenter ce taux en développant des unités industrielles et en renforçant la structuration de la filière, notamment pour valoriser le beurre de karité avec des industries cosmétiques, pharmaceutiques et agro-alimentaires.

Le karité est principalement exploité dans le nord du pays, où il joue un rôle clé dans l'autonomisation des femmes rurales et la valorisation agro-industrielle. Des initiatives sont en cours pour moderniser la filière, notamment à travers la création de plantations industrielles et l'installation de chaînes de transformation modernes.

Critères	Valeurs estimées
Production annuelle	~250 000 tonnes
Rendement moyen	500 kg/ha
Transformation locale	32% des amandes transformées en beurre
Prix d'achat des amandes	200 à 250 FCFA/kg
Prix de vente du beurre	1 500 à 2 200 FCFA/kg
Acteurs impliqués	152 000 producteurs, dont 95% de femmes
Opportunités économiques	Transformation locale, exportation vers l'industrie cosmétique, pharmaceutique et agro-alimentaire
Objectif de valorisation	Améliorer la conduite agronomique, augmenter la transformation locale et améliorer la certification

Zones d'intervention



Objectifs

L'objectif du 2PAI-NORD est de stimuler la croissance, réduire la pauvreté et améliorer la sécurité alimentaire. De manière spécifique, le projet vise à :

- Augmenter l'investissement privé dans la transformation des produits agricoles ciblés (riz, maïs, arachide, légumes, ressources animales et halieutiques, pomme de cajou, graine de coton, mangue et karité).
- Faciliter l'accès aux marchés pour les agro-pasteurs grâce à des infrastructures adaptées et un renforcement de leurs capacités.
- Accroître la productivité agro-pastorale en améliorant les aménagements hydroagricoles, les voies d'accès aux marchés et en facilitant l'accès aux services agricoles (accès aux intrants, à la mécanisation et aux financements).